

LEÇON 1. INTRODUCTION

Section 1. Le droit de la concurrence

§1. Fondements du droit de la concurrence

A. La protection des concurrents

B. La protection de la concurrence

1. L'existence de la concurrence

a) Monopole et pouvoir de marché

b) Ouverture à la concurrence

2. Le maintien de la concurrence

§2. Historique du droit de la concurrence

Section 2. Les sources du droit de la concurrence

§1. Les sources internes

A. Les sources législatives et réglementaires

B. La jurisprudence et la pratique

§2. Les sources européennes

§3. Les sources internationales

LEÇON 2. LA CONCURRENCE INTERDITE

Section 1. La concurrence interdite au salarié

§1. Pendant l'exécution du contrat de travail

§2. La clause de non concurrence post contractuelle

Section 2. La concurrence interdite au cédant

Section 3. L'associé

§1. La non concurrence de l'associé acteur

§2. La non concurrence de l'associé vendeur

Section 4 : La concurrence interdite au distributeur revendeur

§1. Pendant l'exécution du contrat

A. L'agent commercial

B. Le distributeur exclusif

§2. Après le contrat

A. L'agent commercial

B. Le distributeur en réseau

LEÇON 3. LA DÉLOYAUTÉ D'UN CONCURRENT SUR LE MARCHÉ

Section 1. La déloyauté envers un concurrent

§1. L'action en concurrence déloyale et en parasitisme

A. Une action en responsabilité civile délictuelle

1. La qualité du demandeur
2. Les conditions de l'action en concurrence déloyale et en parasitisme

B. Les actes de concurrence déloyale et de parasitisme économique

1. Le dénigrement
 - a) La victime du dénigrement
 - b) Les caractères du dénigrement
2. La désorganisation
3. La confusion
4. Le parasitisme économique

§2. Les sanctions de la concurrence déloyale

A. La cessation de l'acte déloyal

B. La réparation du préjudice

C. La publication de la condamnation

Section 2. La déloyauté envers le consommateur

§1. L'action pour pratique commerciale déloyale fondée sur le code de la consommation

A. La notion de pratique commerciale

B. L'appréciation de la déloyauté de la pratique commerciale

1. Les pratiques commerciales trompeuses
 - a) Les pratiques commerciales réputées trompeuses en toute circonstances
 - b) Les pratiques commerciales déloyales selon les critères des articles L. 121-2 et L. 121-3 du Code de la consommation
 - Les tromperies par action
 - Les tromperies par omission
 - c) Les pratiques commerciales déloyales selon les critères de l'article L. 121-1 du Code de la consommation
 - La contrariété à la diligence professionnelle
 - L'altération du comportement économique du consommateur
2. Les pratiques commerciales agressives
 - a) Pratiques réputées agressives
 - b) Pratiques agressives selon les critères de l'article L. 121-6 du Code de la consommation

§2. Les sanctions encourues

A. Sanctions administratives

B. Sanctions civiles et pénales



LEÇON 4. LA DÉLOYAUTE ENTRE PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Section 1. La transparence

§1. La transparence tarifaire

§2. La transparence commerciale

A. Les conditions de vente

B. La convention

C. Les délais de paiement

1. Fixation des délais de paiement
2. Pénalités de retard et sanctions

Section 2. Les pratiques restrictives de concurrence en droit français

§1. L'interdiction de la revente à perte

§2. Les pratiques visées à l'article L. 442-1 du code de commerce

A. Les pratiques pendant la relation

1. L'obtention ou la tentative d'obtention d'un avantage sans contrepartie ou manifestement disproportionné au regard de la valeur du service rendu
2. Le déséquilibre significatif
 - a) Soumission ou tentative de soumission de l'autre partie
 - b) Objet de l'abus
 - c) Approche concrète et globale

B. La rupture des relations

1. La rupture abusive
2. La rupture brutale
 - a) La relation commerciale établie
 - La relation commerciale
 - Le caractère établi de la relation
 - b) La brutalité de la rupture
 - Le préavis écrit
 - Le délai de préavis
 - Les dispenses de préavis
 - c) La sanction du défaut de préavis

C. L'action du ministre de l'Économie

1. La conventionnalité de l'article L. 442-4 (ancien L. 442-6 III) du Code de commerce
2. La constitutionnalité de l'article L. 442-4 (ancien L. 442-6 III) du Code de commerce

§3. Les enchères inversées

Section 3 : L'évolution du droit français des pratiques restrictives au regard du droit européen

§1. La Directive n° 2019/633 du 17 avril 2019 sur les pratiques commerciales déloyales dans les relations interentreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire

§2. Les rappels à l'ordre du juge européen

LEÇON 5. LA CONTRÔLE EX POST DES COMPORTEMENTS ANTICONCURRENTIELS DES ENTREPRISES SUR LE MARCHÉ

Section 1. Le contrôle par une Autorité de concurrence (AC)

§1. L'Autorité de la concurrence

A. La composition de l'Autorité de la concurrence

1. Le service d'enquête
2. Le service d'instruction
3. Le collègue
4. Le conseiller auditeur



B. Le fonctionnement de l'Autorité de la concurrence

1. La compétence consultative
2. La compétence contentieuse
3. La compétence décisionnelle en matière de concentration économique

C. Les recours contre les décisions de l'Autorité de la concurrence

§2. La Commission européenne

Section 2. Le contrôle par le juge national

§1. La réparation

A. La réparation dans le cadre d'une action de groupe

B. La réparation hors action de groupe

1. Preuve de la faute concurrentielle
2. Répercussion du surcoût (*passing-on defense*)

§2. La sanction pénale des personnes physiques

LEÇON 6. LA NOTION D'ENTREPRISE

Section 1. La définition de l'entreprise

§1. Le statut juridique, critère indifférent

§2. L'activité économique, critère déterminant

A. Une offre ou une demande intermédiaire

B. La nature économique de l'activité

1. La caractérisation de la nature économique de l'activité
 - a) Les modalités d'exercice de l'activité économique
 - L'existence d'une contrepartie
 - L'absence de prérogatives de puissance publique
 - b) Les secteurs inclus
 - c) Les secteurs exclus
2. La méthode déductive de qualification d'une activité économique

Section 2. L'imputabilité de l'infraction à l'entreprise

§1. L'imputabilité de l'infraction commise par une filiale d'un groupe de sociétés

A. La détention totale ou quasi-totale du capital social de la filiale par la société mère

1. La présomption d'influence déterminante de la société mère sur sa filiale
 - a) Champ d'application de la présomption
 - b) Modalités d'application de la présomption
2. Le renversement de la présomption

B. La détention partielle du capital social de la société contrôlée par la société mère

§2. L'imputabilité de l'infraction en cas de restructuration d'entreprise

A. Survie de la personne juridique support originaire de l'entreprise contrevenante

1. Principe de responsabilité de la personne juridique support originaire de l'entreprise contrevenante
2. Exceptions au principe

B. Disparition de la personne juridique support originaire de l'entreprise contrevenante

1. Principe d'imputation de l'infraction au successeur juridique ou économique de l'entreprise contrevenante
2. Modalités d'application du principe



LEÇON 7. LES COMPORTEMENTS COLLUSIFS ENTRE ENTREPRISES : LES ENTENTES

ANTICONCURRENTIELLES

Section 1. L'entente anticoncurrentielle

§1. Un concours de volonté

A. L'accord

1. L'accord horizontal
2. L'accord vertical

B. Les pratiques concertées

1. Définition des pratiques concertées
2. Manifestation des pratiques concertées : les réunions anticoncurrentielles
 - a) En droit européen
 - b) En droit français
3. Objet des pratiques concertées : les échanges d'informations
4. La décision d'association d'entreprises

§2. Une entente portant atteinte à la concurrence

A. L'atteinte à la concurrence

1. L'objet anticoncurrentiel
2. L'effet anticoncurrentiel

B. La sensibilité de l'atteinte

Section 2. Le rachat de l'entente par le jeu de la règle de raison

LEÇON 8. LES COMPORTEMENTS UNILATÉRAUX : LES ABUS DE DOMINATION

Section 1. L'abus de position dominante

§1. Le marché pertinent

A. Le marché de produit

1. La substituabilité du côté de la demande
2. La substituabilité du côté de l'offre

B. Le marché géographique

§2. La position dominante

A. La position dominante individuelle

1. La structure du marché
2. La part de marché
3. Les barrières à l'entrée
 - a) Les barrières à l'entrée naturelles ou structurelles
 - b) Les barrières à l'entrée comportementales ou stratégiques
4. Les autres indices

B. La position dominante collective

§3. Les abus

A. La nature des abus

1. Abus de structure et abus de comportement
2. Abus d'exploitation et abus d'éviction

B. Les manifestations des abus

1. Les abus fondés sur les prix
 - a) Un prix abusivement élevé
 - b) Un prix abusivement bas
 - c) Les rabais conditionnels



- 2. Les abus contractuels
 - a) Les clauses d'exclusivité
 - b) Les ventes liées et groupées
 - c) Les clauses de parité
- 3. Les autres abus d'éviction

Section 2. L'abus de dépendance économique

- §1. La dépendance économique
- §2. Le comportement abusif

Section 3 : Les prix abusivement bas

LEÇON 9. LES PROCÉDURES CONCURRENTIELLES

Section 1. Les phases d'enquête et d'instruction

- §1. Les enquêtes
 - A. *Les enquêtes en droit européen*
 - B. *Les enquêtes en droit français*
 - 1. Les enquêtes simples
 - 2. Les enquêtes lourdes
 - C. *Les droits de la défense pendant l'enquête*
- §2. L'instruction du dossier
 - A. *Les actes d'instruction*
 - 1. Les investigations du rapporteur
 - 2. La notification ou communication des griefs
 - 3. Le rapport
 - B. *L'accès au dossier*
 - 1. L'étendue de l'accès au dossier
 - a) En droit européen
 - b) En droit français
 - 2. Le secret des affaires

Section 2. La phase décisionnelle

- §1. Les décisions provisoires
- §2. Les décisions au fond
 - A. *Les décisions de non-lieu et d'incompétence*
 - B. *Les décisions de sanction*
 - 1. Les injonctions
 - a) En droit européen
 - b) En droit français
 - 2. Les amendes
 - a) Le calcul des amendes en droit européen
 - b) Le calcul des amendes en droit français
 - Le montant de base
 - Les circonstances atténuantes et aggravantes

Section 3 : Les procédures négociées

- §1. La clémence
 - A. *La clémence en droit européen*
 - B. *La clémence en droit français*
 - 1. L'exonération totale
 - 2. L'exonération partielle



- §2. Les engagements volontaires
 - A. *En droit européen*
 - B. *En droit français*
- §3. La transaction
- §4. La transaction en droit français

Section 3. Les procédures négociées

- §1. La clémence
 - A. *La clémence en droit européen*
 - B. *La clémence en droit français*
 - 1. L'exonération totale
 - 2. L'exonération partielle
- §2. Les engagements volontaires
 - A. *En droit français*
 - B. *En droit européen*
- §3. La transaction
- §4. La transaction en droit français

LEÇON 10. LE CONTRÔLE EX ANTE DES CONCENTRATIONS ÉCONOMIQUES

Section 1. L'opération de concentration économique

- §1. La définition de l'opération de concentration économique
 - A. *Les fusions*
 - B. *Les prises de contrôle*
 - C. *Les entreprises communes*
- §2. Les seuils d'exercice du contrôle
 - A. *Les seuils de contrôle en droit interne et en droit européen*
 - 1. Les seuils en droit français
 - 2. Les seuils en droit européen : la dimension européenne de l'opération
 - B. *Les éléments de calcul*

Section 2. La procédure de contrôle

- §1. Examen de l'opération
 - A. *Critère d'examen*
 - B. *Bilan concurrentiel*
 - C. *Engagements*
 - D. *Théorie de l'entreprise défaillante*
- §2. Les modalités de l'examen
 - A. *La notification de l'opération de concentration économique*
 - 1. En droit européen
 - 2. En droit français
 - B. *Les phases du contrôle*
 - 1. En droit européen
 - 2. En droit français



LEÇON 11. LE CONTRÔLE DES COMPORTEMENTS ÉTATIQUES

Section 1. Le contrôle de l'octroi d'un droit spécial ou exclusif à une entreprise

§1. L'octroi de droits spéciaux ou exclusifs

- A. La combinaison de l'article 106 § 1 et de l'article 101 TFUE*
- B. La combinaison de l'article 106 § 1 et de l'article 102 TFUE*

§2. Les services d'intérêt économique général

- A. La notion de SIEG*
- B. L'investissement par l'État*
- C. Ne pas faire échec à l'accomplissement de la mission*

Section 2. Le contrôle des aides d'État

§1. La notion d'aide d'État à une entreprise

- A. L'origine étatique de l'aide*
- B. L'octroi d'un avantage pour l'entreprise bénéficiaire*
 - 1. Les principes généraux
 - 2. Le principe de l'investisseur privé en économie de marché
- C. Le caractère sélectif de l'aide*
- D. L'affectation du commerce entre États membres*

§2. La compatibilité des aides d'État

- A. Les aides compatibles*
- B. Les aides susceptibles d'être compatibles*

§3. Le contrôle des aides d'État

- A. La procédure de contrôle*
- B. Les décisions*